



BASKETBALL BELGIUM

Conseil d'administration du 25 septembre 2024 à 19h00

EuroVolleyCenter-Vilvoorde

Présents :

- Basketbal Vlaanderen vzw, administrateur, représenté par
Jan Van Lantschoot (représentant permanent), Président
Jan Gesquière
- Association Wallonie-Bruxelles de Basketball asbl, administrateur, représenté par :
Jean-Pierre Delchef (représentant permanent)
Pascal Henry
- Kris Fels
- Pierre Thomas
- Stefan Garaleas, secrétaire-général

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration précédente

Le rapport de la réunion du 20/6/24 est approuvé.

2. Généralités

2.1 Fonctionnement de BB

Le CdA décide de se réunir le 19/10 pour discuter de son fonctionnement, du fonctionnement de Basketball Belgium, de la gouvernance, du fonctionnement au niveau des matières nationales (compétition, arbitrage, équipes nationales et des modalités de communication des décisions dans les 2 langues nationales).

3. Compétition

3.1 Entretien avec le président de la commission des licences concernant cette saison / le modus operandi et calendrier 2024-2025

M. Dermaux, président de la commission des licences, se joint à la réunion et commence par un bilan des travaux réalisés pour l'octroi des licences 24-25. Il mentionne le bon fonctionnement et la bonne entente entre les membres de la commission. Il souligne que plusieurs dossiers étaient très incomplets et que plusieurs rappels ont été nécessaires.

Plusieurs sujets seront abordés pour la saison à venir et pourraient conduire à des ajustements réglementaires. M. Dermaux se coordonnera avec les membres de la commission et soumettra une note écrite avec des propositions.

L'objectif est que la nouvelle réglementation soit implémentée d'ici la fin novembre.

Concernant les recommandations adressées aux clubs par la commission des licences, le CdA demande qu'elles soient suivies dès maintenant dans la première partie de saison et de ne pas attendre le prochain exercice.

3.2 Timing pour la rédaction du nouveau livre de compétition et du règlement des licences

Le règlement des licences est prévu pour fin novembre. Il a été décidé de ne pas apporter de modifications majeures au livre de compétition et de le conserver autant que possible dans sa forme

actuelle. M. Van Lantschoot demandera au département Compétition d'indiquer quelles dispositions devraient être ajustées par le CdA lors de la réunion du 16/10.

3.3 Ajout par certains clubs au livre de compétition

Le CdA a constaté que certains clubs ont ajouté une clause sur l'exemplaire du livre de compétition qu'ils ont rendu précisant certains timings pour la rédaction de documents relatifs à la compétition.

Le CdA comprend la question et les préoccupations des clubs et fera le nécessaire pour délivrer les documents à temps, mais ne s'engage pas sur les délais demandés mais conçoit que les documents soient disponibles avant le dépôt du dossier licences pour la saison 25-26. La signature unilatérale de la clause en question n'a donc aucun caractère contraignant à l'égard de Basketball Belgium.

3.4 Livre de compétition des jeunes 24-25 & Final 4 Jeunes

Une proposition est attendue d'ici novembre de la part de M. B. Benjamin et Mme M. Joliet.

3.5 Refonte de la TDW : état des lieux du projet

M. Garaleas donne un aperçu du travail. Il demandera aux chargées du projet de transmettre leur note le plus rapidement possible. Elles présenteront leur document lors de la réunion du 16/10. Ensuite, le sujet pourra être discuté plus en détail par le CdA le 19/10.

3.6 Descendants de TDM2

Le CdA confirme la décision telle que prise par délibération électronique et telle que communiquée par le Département Compétition à tous les clubs :

Les 12ème, 13ème et 14ème de chaque série descendront conformément au Règlement de Montée et de Descente (Annexe 4 du Livre de Compétition). Puisqu'il n'y a que 13 équipes dans TDM2B, il y a un descendant en moins dans cette série. Dans le cas où il y aurait des places vacantes en TDM2 pour la saison 2025-2026, les deux équipes terminant à la 12ème place disputeront un match test pour déterminer l'ordre des équipes pouvant être maintenues en TDM2. Dans le cas où il reste 3 places vacantes, les deux équipes terminant à la 13ème place disputeront un test match.

3.7 Coupe de Belgique Messieurs

Le CdA confirme la décision telle que prise par délibération électronique et telle que communiquée par le Département Compétition à tous les clubs :

Seuls les vainqueurs des groupes de la Coupe de Belgique se qualifient pour le tour suivant. En raison de la place vacante en 1/8 de finale suite à la disparition du RSW Liège en BNXT, 2 équipes seront qualifiées directement.

4. Arbitrage

4.1 Organisation de la cellule stratégique d'arbitrage nationale et NDR

Le CdA confirme la création d'une cellule stratégique d'arbitrage nationale avec comme membres MM. Van Hoorne, Forthomme, Jacobs, Andreu et Denis.

Le CdA confirme également la composition et les missions du Département national des arbitres (NDR) qui a un rôle exécutif et parmi ses membres figurent M. Van Hoorne, Forthomme, Vandevoorde, Monsieur, Van den Bosch et Verstichel.

Il est demandé à MM Van Hoorne et Forthomme de :

- Gérer et coordonner la cellule stratégique et le NDR
- Rédiger un mémorandum et l'envoyer au CdA pour la réunion du 15 novembre dans lequel les plans d'action de BVL et de l'AWBB sont comparés et dans lequel un plan stratégique est élaboré pour l'arbitrage au niveau national.
- Détailler et présenter le fonctionnement de la cellule stratégique, y compris la répartition des rôles des membres
- Inclure la répartition des fonctions entre les membres de la NDR dans leur mémorandum et définir les modalités de travail avec la cellule stratégique.

4.2 Demande du NDR de se procurer des warm up gratuits

Le CdA prend acte de la demande du NDR de se procurer des warm up gratuits auprès d'une marque de sport. Il est décidé de mettre cela en attente jusqu'à ce qu'une décision plus large concernant le partenariat des équipements sportifs soit prise.

4.3 Absence d'un responsable des officiels à la réunion des arbitres nationaux

M. Delchef signale l'absence d'un responsable des officiels lors de l'assemblée générale des arbitres nationaux du 1/9/24. Il contactera M. Umans à ce sujet.

5. BNT

5.1 Budget BNT 2024

M. Thomas a fourni le reporting trimestriel du 2ème trimestre. Cela inclut également le budget. La véritable situation ne deviendra claire que dans les rapports du troisième trimestre, mais il n'y a aucune indication de dépassement budgétaire.

6. Juridique

6.1 Update 3x3

M. Van Lantschoot donne un état des lieux du dossier.

6.2 Dossier Guco Lier – Antwerp Giants

Le CdA considère qu'il s'agit d'un dossier pour lequel le département compétition aurait dû trancher et ne pas lui transmettre le dossier pour décision. M. Van Lantschoot soumettra une note au Conseil judiciaire avec la position du CdA. Une autre tentative de médiation sera effectuée. Le Livre de Compétition devra être clarifié dans ce domaine afin qu'aucune interprétation ne soit plus possible.

6.3 Confirmation des juges pour la saison 24-25

Le CdA confirme la décision de nommer les juges suivants telle que prise par délibération électronique antérieurement et telle que communiquée au coordonnateur juridique :

PREMIERE INSTANCE ET APPEL

Jo Raes - Jacques Verhaeghe - Geert Vanaken

Renaat Pype - Christine Huysentruyt - Herman Vandeputte - Luc Vandebroucke - Jo Verdickt
- Bernard Lange - Daniel Gustin

APPEL ET CASSATION

Guy Hermans - Philippe Warnants - Kristof de Saedeleer

6.4 Update entretien avec M. El Hayouni

M. Van Lantschoot fait rapport de l'entretien qu'il a eu M. El Hayouni.

Prochaine réunion : mardi 1/10, 19h00, online

Jan Van Lantschoot

Président

Stefan Garaleas

Secrétaire-Général